

Utiliser les statistiques en bibliothèque

1. Définition et enjeux des statistiques

Les statistiques des bibliothèques en France sont proposées et mises en forme par les services des ministères concernés : le [département des études de la prospective et des statistiques](#) du ministère de la Culture et de la Communication (MCC) pour les bibliothèques territoriales (bibliothèques (inter)communales et départementales de prêt) ou le [ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#) (MESR) en ce qui concerne les données des bibliothèques universitaires. D'autres données sont cependant reprises par les associations professionnelles.

Bien que parfois décriées quant à leur pertinence et/ou leur représentativité, les statistiques s'avèrent néanmoins indispensables pour évaluer les bibliothèques et leur activité : pour rendre compte de l'usage des moyens engagés, pour valoriser le travail accompli, pour se situer dans un projet ou par rapport à d'autres structures, pour adapter les services offerts par la bibliothèque. L'évaluation peut être qualitative et/ou quantitative.

2. Évaluer les services et les résultats d'une bibliothèque

L'évaluation est le plus souvent quantitative et s'appuie donc sur les statistiques. Il est possible d'évaluer les services et les résultats d'une bibliothèque :

- En la comparant aux autres bibliothèques (au niveau local, national, international...), de façon générale ou en sélectionnant les bibliothèques des communes de même taille,
- En mesurant l'évolution d'un ou de plusieurs indicateurs de la bibliothèque sur plusieurs mois, plusieurs années, etc.,
- En contextualisant les données relatives à la bibliothèque, en les comparant aux données locales de population par exemple,
- En décroissant les données, en les comparant à des données ayant trait à d'autres établissements culturels comme les musées par exemple,
- En menant une enquête qualitative et / ou quantitative sur un sujet précis.

3. Bases de données statistiques

Données d'activité des bibliothèques territoriales

Depuis 1969 les services de l'État collectent et analysent annuellement et méthodiquement, sous forme de données chiffrées, l'activité des bibliothèques territoriales. Ce travail de suivi et d'évaluation relève d'une obligation réglementaire dans le cadre du contrôle technique qu'exerce l'État (art. R.1422-4 et suivants du code général des collectivités territoriales). Il est mis en place par le département des Bibliothèques du Service du livre et de la lecture du MCC.

Ces données sont rassemblées sur le site de [l'Observatoire de la lecture publique](#) qui propose l'accès aux données brutes, aux synthèses et à une cartographie dynamique.

Données d'activité des bibliothèques universitaires

Les bibliothèques des établissements de l'enseignement supérieur font chaque année l'objet de [l'enquête statistique générale auprès des bibliothèques universitaires](#) (ESGBU) réalisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR). Elle concerne les bibliothèques universitaires, interuniversitaires, et pour certaines données, les services documentaires des IUFM et les bibliothèques des grands établissements (Collège de France, ENS...). Outre la consultation des données, le site permet de produire des tableaux comparatifs et personnalisables, de générer des indicateurs quantitatifs et de calculer des ratios.

Synthèses et chiffres clés de la culture

Le département des Études de la prospective et des Statistiques (DEPS) du MCC est à l'origine des collections « [Culture chiffres](#) » et « [Chiffres clés](#) » qui présentent sous forme de synthèses, tableaux et graphiques les statistiques relatives à la vie culturelle en France. L'étude aborde le spectre très large du champ culturel (patrimoine, spectacle, enseignements artistiques...) et évoque notamment [les données relatives aux bibliothèques](#).

Données locales et internationales

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) fournit des [chiffres clés par territoire](#) (arrondissement, commune, région, etc.), disponibles aussi grâce à une [cartographie dynamique](#). L'INSEE



propose également des [synthèses et des données statistiques thématiques pour la France et pour les régions](#) (dans le moteur de recherche général, inscrire « livre », « lecture », « presse », « cinéma », etc.).

L'[Observation culturelle en région](#) rassemble, sur le site du DEPS, des synthèses et des tableaux sur la culture dans les différentes régions.

Le [portail de la statistique publique française](#) propose des données thématiques.

La Fédération Internationale des Associations de bibliothécaires et des Bibliothèques (IFLA) propose une page de [ressources utiles pour les statistiques et l'évaluation](#) comprenant les sites des statistiques nationales et/ou des bibliothèques de chaque pays, ainsi que des normes en la matière.

De plus, l'IFLA a produit en 2013 son [Rapport de tendance \(IFLA Trend Report\)](#) : un rapport sur les tendances futures de la société afin d'aider les bibliothèques à anticiper les évolutions de celle-ci et à s'y adapter au mieux. Ce document est en lien avec un site dédié [IFLA World Report](#) qui regroupe tous les documents analysés pour constituer le rapport ainsi que des cartes et un espace de discussion.

[Rechstat](#), répertoire des sites des instituts, bureaux, offices, ou autres sources fournissant des statistiques officielles mondiales, propose des statistiques mondiales accessibles par pays ou par thème.

[Eurostat](#), la base de données statistiques européennes permet de consulter des tableaux, cartes, rapports et synthèses thématiques, et donc également dans le domaine de la culture.

Statistiques comparées

L'[Association des directeurs des bibliothèques municipales et des groupements intercommunaux des villes de France \(ADBGV\)](#) offre la possibilité de comparer les bibliothèques par département, en fonction de différents critères.

L'[Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt \(ADBDP\)](#) propose une base de données des statistiques des BDP (1998-2006), complétée d'un module de comparaison de ces données. Ce module permet de comparer jusqu'à quatre BDP et d'établir un classement de l'ensemble des BDP en fonction de critères (code DLL).

[Knowledge and Information Centre \(KIC\)](#), créé par le Bureau européen des associations de bibliothèques, information et documentation (Eblida) propose des statistiques comparées des bibliothèques publiques et académiques européennes. Les données brutes, les infographiques et des cartes dynamiques sont disponibles.

Évaluation qualitative

La collection « [Études et enquêtes](#) » de la bibliothèque numérique de l'enssib réunit des études de public réalisées par les établissements français pour leurs besoins propres, comme des rapports d'activités d'établissements et propose ainsi des chiffres bruts, des synthèses et autres données relevant d'établissements spécifiques, qu'ils soient territoriaux, universitaires ou nationaux.

Liens

Évaluation et statistiques en bibliothèque

[Évaluation](#), Le Dictionnaire, enssib, 2013.

[Évaluer la bibliothèque](#), Valérie Alonzo et Pierre-Yves Renard, Cercle de la librairie, 2012. (critique du BBF)

[L'évaluation des établissements et des politiques documentaires à l'heure de la bibliométrie](#), Marie-Cécile Bouju, BBF, 2010, n° 5.

[Évaluations](#), dossier du BBF, 2010, n° 4.

[Optimiser l'observation et l'évaluation des bibliothèques](#), Marie-Pascale Bonnal, BBF, 2010, n° 6.

[Futur et bibliothèques, statistiques, éthique : l'Ifla sur tous les fronts](#), Michèle Battisti, Documentaliste, 2009, n° 4.

[Évaluation et prospective](#), dossier du BBF, 2008, n° 3.

Les indicateurs et les outils statistiques

[Étude sur les hypothèses d'évolution des indicateurs nationaux de l'IST](#), ADBU, 2013.

[Comptabiliser les nouveaux usages en bibliothèque universitaire : comment et pourquoi](#), Quentin Boscolo, mémoire du DCB, enssib, janvier 2013.

[À la crête des vagues, ou submergé par la marée ? : Naviguer dans un environnement de l'information en mutation](#), aperçu du rapport sur les tendances, IFLA, 2013.

[L'Observatoire de la lecture publique au service du livre](#), Iégor Groudiev, BBF, 2013, n° 4.

[L'évaluation en bibliothèque publique : permanence des enjeux, nouveaux outils, nouvelles méthodes ?](#), François Gouyon, mémoire du DCB, enssib, mars 2008.

[Évaluer l'activité en bibliothèque : quels indicateurs pour quels objectifs ?](#), Amandine Jacquet, ADBDP, août 2008.

Fiche créée par Thomas Chaimbault, le 09 février 2009
Mise à jour par Amandine Jacquet, le 24 décembre 2013